



Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 novembre 2023

Délibération N° 52

Objet : Budget Primitif 2024

Exposé des motifs :

Après avoir entendu :

- la présentation du budget prévisionnel 2024,
- le rapport du Président de la Commission des Finances,

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes du budget prévisionnel 2024 tels qu'ils vous ont été présentés, avec un résultat net comptable déficitaire de 266.277,00 €.

Avis Commission des finances :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 8 novembre 2023

Délibération soumise au vote :

Quorum : 29
Exprimés : 38
Contre : 0
Abstentions : 1
Pour : 37

Le Secrétaire,

Jean-François Esnée

Cachet



CCI ILLE-ET-VILAINE

Direction Générale
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél.: 02 99 33 66 66

Le Président,

Jean-Philippe Crocq